



Thévoz Laurent

Résultats des rencontres avec les communautés religieuses du canton

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 16.11.2015

DIAF

Dépôt

Les récents attentats de Paris interpellent toutes les autorités politiques des pays européens. Dans un pays fédéraliste comme la Suisse, les cantons le sont donc aussi.

Dans son message n° 27 du 28 août 2012, en réponse au postulat 2071.10 de Daniel de Roche et Laurent Thévoz sur les relations entre les communautés religieuses dans le canton de Fribourg, le Conseil d'Etat propose : « ... qu'une délégation du Conseil d'Etat rencontre les représentantes et représentants des communautés musulmanes ... ainsi que d'autres communautés comme les orthodoxes » (page 14).

Je souhaite, dès lors, poser les questions suivantes :

1. Quels sont les principaux enseignements que le Conseil d'Etat a tiré des rencontres de sa délégation avec les diverses communautés religieuses du canton ?
2. Qu'est-ce que le Conseil d'Etat entend en retirer quant :
 - a. Aux besoins à prendre en compte pour mieux répondre à ceux exprimés par certaines communautés religieuses du canton ?
 - b. Au type de mesures à prendre par l'administration cantonale ou à intensifier pour répondre à ces besoins identifiés ?
 - c. A (éventuellement) l'état d'avancement des diverses mesures déjà prises ?

—